

Compte-rendu conseil d'école du 18 octobre 2016

Ecole maternelle Romain Rolland

Ordre du jour

- 1 – Vote du règlement intérieur.
 - 2 – La rentrée : effectifs
 - 3 – Elections des représentants des parents d'élèves
 - 4 – Les projets de l'école maternelle Romain Rolland. Activités pédagogiques, éducatives et vie quotidienne.
 - 5- Point sur la coopérative
 - 6- Point sur les travaux à l'école maternelle Romain Rolland,
 - 7 – Sécurité sur l'école et aux abords de l'école
 - 8- Le RASED
 - 9- Questions diverses
-

Parents représentants FCPE présents : Olivier CHAGNOUX –Virginie THOMAS – Priscilia FARTOUKH – Bérénice PAPILLON CALVO – Sophie LAUBIE– Nadia NOUIRA - Anne PAILLET et Sabrina BRAHMI.

Enseignants présents : Catherine ARRONDEL (directrice) – Nathalie BOMBRE – Jessica DEL – Nathalie FELETTI – Maud GROSSET – Natacha KASEL – Elise LAUVERNAY – Sarah SAVY – Assia KHELIFA – Olivia BARTH – Nedjma MERAH – Siryne CHEMAK (CUI).

Elue représentant la Mairie des Lilas : Isabelle DELORD

1) Vote du règlement intérieur.

Le règlement intérieur de l'année précédente a été repris avec quelques ajouts dans le chapitre 5 réservé à la sécurité ; il est rappelé que les barrettes sont à éviter, suite au constat que des enfants notamment, en petite section les introduisaient dans la bouche. Par mesure de sécurité, les écharpes sont interdites. Les bonbons sont acceptés lors des anniversaires. A noter que les gâteaux maison sont interdits pour des raisons de non traçabilité des ingrédients.

Ce règlement sera porté à la connaissance des parents par le biais du cahier de correspondance dès la rentrée de novembre 2016, il devra être signé par tous les parents.

Le règlement a été voté à l'unanimité.

Concernant les règles de sécurité, suite à la mise en place du plan Vigipirate, il est rappelé aux parents de ne pas s'attarder dans les couloirs, de bien refermer les portes après leur départ.

Le respect des horaires de l'école, permet de commencer les apprentissages dans de bonnes conditions, rappel des horaires ; 8 h30 ouverture des portes, 8 h 40 fermeture des portes.

Pour une plus grande fluidité au moment de l'entrée dans l'école, il est demandé que la porte principale soit ouverte entièrement le matin.

La question sera posée à la municipalité.

2) La rentrée : effectif

L'effectif était de 215 en début d'année. Suite au départ de 2 élèves, il s'élève à 213 élèves à ce jour, répartis de la manière suivante.

8 classes pour 213 élèves.

2 classes de GS

-classe 1 : 26 élèves / Natacha Kasel

-classe 2 : 26 élèves / Nathalie Bombe

3 classes de MS

-classe 3 : 25 élèves / Maud Grosset

-classe 4 : 26 élèves / Nedjma Merah/Assia Khelifa

-classe 5 : 27 élèves / Elise Lauvernay/Olivia Barth

2 classes de PS

-classe 6 : 28 élèves / Nathalie Feletti

-classe 8 : 28 élèves / Catherine Arrondel/Jessica Del

1 classe de PS/GS

-classe 7 : 19 PS- 8 GS / Sarah Savy

Après les vacances d'octobre, 2 élèves quittent l'école, l'effectif sera de 211 élèves.

3) Elections des représentants des parents d'élèves

L'élection qui s'est tenue le vendredi 7 octobre a donné une participation de 50,26

Le nombre d'inscrits : 382

Le nombre de votants : 192

Les bulletins qui n'ont pu être comptabilisés sont au nombre de 7.

Le vote par correspondance a connu un très grand succès.

Les actions menées par les représentants de parents autour de cette élection ont certainement contribué à ce taux de participation élevée. Elles devraient être reconduites l'année prochaine.

4) Les projets de l'école maternelle Romain Rolland.

Le nouveau projet d'école sera écrit au cours de l'année pour les 3 prochaines années.

Dans l'attente de l'écriture de ce projet : l'année scolaire 2016/2017, s'articule autour de deux axes :

- **Parution du journal de l'école maternelle Romain Rolland**

Journal : 3 parutions pour l'année scolaire 2016/2017

TITRE : Le journal des 3 saisons de la maternelle Romain Rolland

Ce titre a été choisi parmi plusieurs propositions faites par les élèves.

Voici les autres titres proposés par les élèves :

-Le Lilasien

-Le journal Lucie Aubrac

-Le journal Romain Rolland

- l'arbre des 4 saisons

- Le parisien de la France

2^{ème} parution en mars 2017

3^{ème} parution en juin 2017

- **Financement par la coopérative d'une séance de cinéma pour tous les enfants de l'école.**

Cinéma

1 séance de cinéma sera financée par la coopérative de l'école, pour chaque élève de l'école.

Tous les élèves se rendront une fois au moins au cinéma avec sa classe.

Le théâtre du garde-chasse, ne pouvant accueillir toutes les classes, l'équipe pédagogique envisage de se rendre au cinéma d'arts et essais de Romainville et au Cinéma « L'étoile des Lilas ».

Certaines classes se sont déjà rendues au cinéma, la moyenne section 3 pour voir « Promenons-nous avec les p'tits loups » le lundi 3 octobre, 2 classes de petite section la PS 6 et la PS8 le mercredi 12 octobre pour voir « Canetons et origamis. ».

Les parents seront informés des prochaines programmations.

- **Liaison GS-CP**

Initialement était prévue une chorale avec les classes de CP. L'emploi du temps musical étant trop chargé pour les CP, d'autres actions seront mises en place.

Des activités communes entre les élèves de GS et de CP sont prévues afin de faciliter la transition lors du passage au CP. Ces activités seront décidées lors du conseil de cycle du mardi 8 novembre.

Nous parlerons de ces activités et de ce calendrier lors du prochain conseil d'école.

- **Reconduction de la Kermesse avec le centre de loisirs**
- **Spectacle de décembre**

Ce spectacle est subventionné par la mairie à hauteur de 924 €. Le choix s'est porté sur un spectacle, intitulé « Néva à la recherche de l'hiver ». Le coût du spectacle est de 980 €, la différence de 56 euros sera prise sur la coopérative.

Deux représentations sont prévues le vendredi 16 décembre de 9 h 00 à 9 h 45 et de 10 h 00 à 10 h 45.

5) Point sur la coopérative

Nous remercions l'ensemble des parents pour leur participation à la coopérative scolaire.

Au 31/08/2016 la coopérative s'élevait à 3997, 37.

Pour ce trimestre, les parents ont donné la somme de 3293,87 €

Une avance de 250,00 a été donnée aux enseignants au mois de septembre pour les différents achats de début d'année.

Actuellement les comptes s'élèvent à 5262, 24€

Que fait-on de la coopérative ?

Les comptes sont tenus à la disposition des parents.

20 pour cent de cette somme est gardée pour le fonctionnement de l'école et 80 pour cent est reversé à parts égales aux 8 classes pour le fonctionnement de la classe.

Dans le cadre des activités pédagogiques autour de la cuisine, un four sera financé par la coopérative.

6) Point sur les travaux à l'école maternelle Romain Rolland,

Les travaux de la réserve sont achevés, les étagères sont fixées aux murs. Reste à mettre les poignées sur la porte.

- Travaux effectués pendant l'été par la municipalité :

-remplacement des fenêtres du préau, du bureau de la directrice, de la salle des maîtres, du dortoir et des sanitaires du 1^{er} étage et des classes 5 – 6 – 4 et 7

remplacement des portes des classes 4 et 7

-remise en peinture des classes 5 – 6 et 8

-réfection des sols des classes 5 et 6

-installation d'un robinet de puisage dans le jardin pédagogique

➤ Les travaux qui seront réalisés pendant les vacances d'octobre, sont les suivants :

-installation de portes de séparation dans les sanitaires enfants du rez-de-chaussée.

-installation d'un abri couvert pour les poubelles, côté parvis Romain Rolland.

➤ Travaux pendant les vacances de Noël, pose d'une rampe à hauteur des enfants dans les deux escaliers.

Quelques ...

La sécurité devant la classe 5 est évoqué

La boîte aux lettres de l'école n'est pas hermétique et impossible d'accès lorsque les grilles sont fermées

Le portail de l'école reste dangereux quand il n'est pas accroché au portail de l'école élémentaire. Comment le sécuriser ?

7) Sécurité sur l'école et aux abords de l'école

4 exercices sont prévus

- 2 alertes incendie (le 1^{er} a eu lieu le mardi 27 septembre à 11 h 25, le second aura lieu plus tard dans l'année dans l'année). Ces alertes ont lieu conjointement avec l'école élémentaire.

- 1 alerte intrusion/attentat selon un scénario dicté par l'éducation nationale. Cet exercice aura lieu avant les vacances de fin d'année. Les parents seront informés par le biais du cahier de correspondance du jour de cet exercice.

- 1 alerte produits toxiques

Le matériel pour le plan de mise en sécurité va être livré à la rentrée de novembre et sera mis conjointement à la disposition de la directrice du centre de loisirs et de la directrice de l'école.

8) Le RASED

Le RASED est composé de

-la psychologue scolaire Mme Baumerder

- maître G :

-maître E :

La psychologue scolaire, peut venir observer certains élèves pour aider l'enseignant à analyser des difficultés. Elle peut aussi avoir des entretiens avec les élèves mais dans ce cas-là il faut l'accord des familles. Les familles sont informées par les enseignants.

La communication aux familles est affichée sur le panneau d'affichage à l'extérieur de l'école, la vitre endommagée mériterait d'être changée.

Les représentants de parents demandent que cette information concernant le RASED soit portée à la connaissance de tous les parents. Toutes les informations sur l'organisation du RASED et ses actions seront transmises à la FCPE.

Les familles peuvent solliciter la psychologue scolaire dont les coordonnées sont affichées à l'extérieur.

Les nouveaux programmes avec les carnets de progrès.

Les nouveaux programmes de l'école maternelle parus en 2015, mettent l'accent sur la bienveillance, les apprentissages par le jeu. Ils soulignent que l'école doit mettre en évidence les réussites de l'enfant plutôt que ses échecs.

Un carnet de progrès sera mis à disposition des parents pour leur permettre de prendre connaissance de l'évolution de leur enfant. Il s'agit d'un porte-vues dans lequel on insèrera autant d'apprentissages réussis par l'enfant.

Les parents sont invités à rencontrer les enseignants afin de faire le point sur la scolarité de leur enfant à 2 reprises dans l'année.

9) Questions diverses des représentants de parents

-L'achat et la gestion du matériel scolaire (+ four)

-La sécurisation de l'escalier du 1^{er} étage (barrière suffisamment haute)

-L'allocation de l'espace vacant de l'appartement de l'ancienne directrice

-L'organisation des récréations : comment sont mixés les élèves, combien y a-t-il de récréation le matin et l'après-midi, qui surveille les enfants ?

A la question autour de la gestion du matériel scolaire, un budget est alloué par la mairie pour le fonctionnement des classes. En fin d'année des commandes sont effectuées pour l'ensemble des classes. A la rentrée, de nouvelles commandes de réajustement sont effectuées par les enseignants affectés sur les classes. L'équipe est dans l'attente de ces commandes pour la rentrée de novembre.

L'achat d'un four pour les activités pédagogiques se fera avec la coopérative scolaire.

Concernant la vacance de l'appartement de l'ancienne directrice, aucune réponse n'a pu être apportée par la mairie. Cette question sera soumise à l'ordre du jour de la réunion parents d'élèves/ Mairie le 15 novembre prochain.

➤ La sécurité et la surveillance dans la cour de récréation :

La récréation se déroule de la manière suivante :

○ Le matin

4 classes de 9 h 45 à 10 h 15, classes 2, 4, 7 et 8

4 classes de 10 h 15 à 10 h 45, classes 1, 3, 5 et 6

○ L'après-midi

4 classes de 15 h 30 à 15 h 00 à 15 h 30, classes 1, 2, 3 et 5

4 classes de 15 h 30 à 16 h 00, classes 4, 6, 7 et 8

Durant la récréation du matin, les élèves des différentes classes sont mélangés.

Concernant l'après-midi, sur le deuxième service on retrouve les 2 classes de Ps, la classe de PS/G et une classe de moyenne section.

Les adultes présents sont au nombre de 2, 3 voire 4 certains jours en fonction des classes. Les ATSEM des classes de petits étant de surveillance en même temps que leur classe. L'AVS étant de surveillance en temps que les élèves de la classe 1, la secrétaire étant aussi de surveillance.

La surveillance reste active lors des récréations, certaines incidents ne peuvent être anticipés.

Fin du conseil d'école à 20 h 00

Prochain conseil d'école le mardi 7 mars 2017.